



du 8 mars 2023

Absents excusés : BERGONNIER Patrick – CALY Martine

DODINET Elisabeth – SCHMIT Aurélie

- **Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

*En ouverture de séance, Monsieur le Maire souhaite exprimer ses félicitations et ses remerciements aux personnes qui ont réalisé le recensement de la population, il relève que le travail a été fait avec sérieux et ténacité.*

- **Travaux en cours :**

- Médiathèque : quelques finitions restent à faire mais on peut envisager une ouverture fin avril, début mai 2023. Les extérieurs sont en cours de réalisation.
- Tiers lieu bar restaurant : le permis de construire a été déposé auprès du service instructeur ; le récépissé sera nécessaire pour les demandes de subventions.
- Également le permis de la chaufferie va être déposé sous peu par l'architecte.
  - Trois demandes de « Fonds Verts » ont été déposées, elles concernent le logement T3 situé au-dessus de la médiathèque, le tiers-lieu et une opération éclairage public avec le changement des lampes du village (opération pour laquelle, le SIEDA octroie 350 euros par lampe).
  - Deux demandes de DETR ont également été traitées, l'une pour le logement T3 et l'autre pour le tiers-lieu bar restaurant.

- **Approbation des comptes administratifs :**

**Commune :**

Résultat 2022	Fonctionnement	208 732.36
	Investissement	-117 179.96
Résultat de clôture (CA 2021 + CA 2022)	Fonctionnement	483 299.81
	Investissement	-150 534.99

**Assainissement :**

Résultat 2022	Fonctionnement	- 13 584.90
	Investissement	-5 036.38

Résultat de clôture (CA 2021 + CA 2022)	
Fonctionnement	12 538.99
Investissement	11 955.02

**Camping :**

Résultat 2022	Fonctionnement	- 4 470.81
		13 712.25

Résultat de clôture (CA 2021 + CA 2022)

Fonctionnement	- 5 539.95
Investissement	50 790.85

**Station service :**

Résultat 2022	Fonctionnement	- 33 317.45
	Investissement	- 21 431.12

Résultat de clôture (CA 2021 + CA 2022)

Fonctionnement	9 432.54
Investissement	27 202.09

• **Délibération :**

Emprunt : Monsieur le Maire expose aux élus qu'il y a lieu de rembourser un emprunt court terme rapidement. Une rencontre s'est tenue avec la banque afin de contracter un nouvel emprunt. La solution la plus adaptée est, au vu de l'augmentation significative des taux, de bloquer ces taux et de contracter un nouvel emprunt de 350 000 euros pour les travaux d'investissement dans les deux ans à venir (rénovation et réhabilitation des logements, tiers-lieu café restaurant...)

*Adoptée à l'unanimité.*

• **Questions et informations diverses :**

- Monsieur le Maire donne lecture aux élus d'un courrier reçu de Monsieur Eric PUEL, médecin généraliste à Rodez et résidant de la commune par lequel il fait part de son étonnement et de ses craintes quant à l'installation d'une cabine de téléconsultation dans les locaux de la mairie de Campagnac.  
Une réponse lui a été faite dans le sens où, aucune concertation n'a été faite auprès des communes voisines et cette création n'est à l'initiative que de ladite commune.  
Après un tour de table, il en ressort que cette pratique s'avère dangereuse pour les services proposés et durement acquis au niveau de l'offre de soins de notre secteur.
- Mouvements de personnel communal : suite au recrutement de Madame Lucie Delpuech au service comptabilité, il y a lieu de la remplacer pour le ménage des bâtiments communaux ; après entretien, c'est la candidature de Madame Sandrine BERTHON qui a été retenue pour occuper ce poste dès le 2 mai 2023, à raison de 17 heures 30 par semaine.

- Le logement vacant de l'école a été loué à compter du 15 mars 2023.
- La Municipalité étudie la possibilité d'acquérir des mobil-homes supplémentaires pour le camping municipal.
- Il est également étudié l'idée d'installer une ombrière équipée d'une toiture photovoltaïque auprès du garage municipal afin de stocker du matériel.
- Monsieur le Maire rappelle la réunion du vendredi 10 mars qui a pour but de rassembler une équipe de bénévoles formant un nouveau comité d'animation.
- Monsieur Vincent LOMBARD a évoqué le nettoyage du chemin de Costes Verses en soulignant le fait qu'une héronnière s'y trouve et qu'il y a lieu de la protéger en apposant des panneaux d'information.

La séance est levée à 23 heures.

*Prochain conseil : le 5 avril 2023 à 20 heures 30*